



Audit Socio Organisationnel

Tous les personnels doivent s'exprimer

Les organisations syndicales ont souhaité ardemment, la mise en œuvre d'un audit pour mesurer le malaise existant au sein de l'ONF.

Les conclusions de cet audit qui confirment parfaitement ce que pouvaient dire les organisations syndicales, font ressortir une situation très dégradée.

Après une présentation aux instances statutaires, il est prévu une restitution auprès de tous les personnels de l'Etablissement. Cette restitution doit se faire par groupe de 20 à 30 personnes et sera suivie d'un débat permettant à chacun des personnels d'évoquer ses ressentis, ses attentes et de formuler des propositions.

La parole est ainsi donnée aux personnels, c'est le moment de la prendre et de s'exprimer pour faire valoir son point de vue, alors que chacun s'en serve.

Le SNPA demande qu'un compte rendu de chaque réunion soit élaboré et adressé ensuite aux participants, ainsi qu'aux instances statutaires territoriales et au comité de suivi national.

Le SNPA veillera, à travers ce compte-rendu à ce que la parole des personnels soit bien retranscrite.

Après le constat, il est maintenant urgent de passer aux actes.

C'est ce qu'exige le SNPA, car il y en a assez

des discours d'intention